

INSTALLATIONS CLASSEES

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (ARTICLE R181-13 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

ETAPE 3.3 – JUSTIFICATIFS DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE TABLE DES PARCELLES, ACTES NOTARIÉS

Carrière de la Clarté-Ranguillégan Commune de Perros-Guirec (22)

Projet porté par la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT

La Clarté 22700 PERROS-GUIREC

Contact : M. Gabriel LE PENNUISIC

AFFAIRE N° 2020-982

Date d'édition du rapport : 16/09/2022 complété le 24/04/2024

AUTEUR : Coralie LEMARCHAND

Email : coralie.lemarchand@socotec.com - Tél. : 06.17.43.23.23

AXE SAS – SOCOTEC Environnement et Sécurité

Pôle d'expertise réglementaire

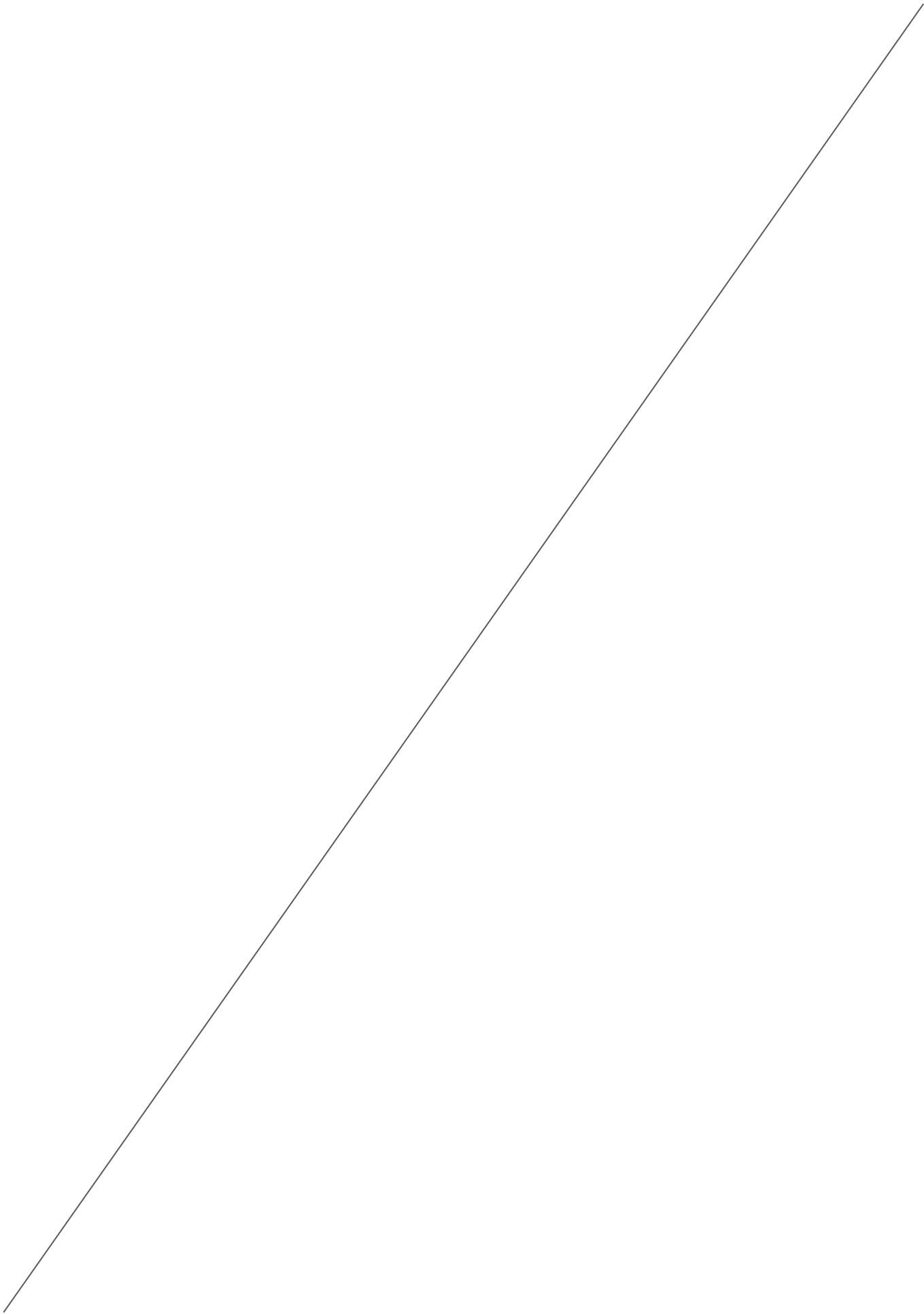
Campus de Ker-Lann – 1 rue Siméon Poisson – 35170 BRUZ

Tél : (+33)2 99 52 52 12

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - S.A.S au capital de 3 600 100 euros – 834 096 497 RCS Versailles

Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France

www.socotec.fr



➤ MAITRISE FONCIÈRE

L'intégralité des parcelles sollicitées au renouvellement et à l'extension est propriété de la SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT, aspect illustré dans le tableau suivant :

Parcelles du périmètre futur de la carrière de la Clarté-Ranguillégan, après renouvellement et extension

Commune	Section	Numéro	Superficie totale (m ²)	Superficie sollicitée (m ²)	Propriétaires
Perros-Guirec	C	542	1 000	1 000	SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT
		543	2 235	2 235	
		544	5 780	5 780	
		545	3 070	3 070	
		546	3 045	3 045	
		547	6 560	6 560	
		548	2 345	2 345	
		549	1 580	1 580	
		550p	2 530	581	
		577	11 380	11 380	
		578	4 225	4 225	
		579	6 815	6 815	
		588	3 150	3 150	
		589	590	590	
		590	3 885	3 885	
		591	1 465	1 465	
		592	3 385	3 385	
		593	2 410	2 410	
893	535	535			
894p	7 955	6 220			
896p	7 276	2 057			
Surface totale sollicitée (m²) :				72 313	

L'acte de propriété est joint ci-après.

Lenaïk BLANCHARD-GERARD

Notaire Associée

Membre d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
dénommée « SELARL NOTAIRES – 22560 »

6, rue Guy Le Borgne
22560 TREBEURDEN

Tél. 02.96.15.47.60
selarl.22560@notaires.fr
<https://pedron-blanchardgerard-pleumeurbodou-trebeurden.notaires.fr>

ATTESTATION

Maître Lenaïk Lenaïk BLANCHARD-GERARD, Notaire à TREBEURDEN (22560), 1 rue de Bonne Nouvelle, Associée de la société dénommée « SELARL NOTAIRES – 22560 » titulaire d'offices notariaux, dont le siège social est à PLEUMEUR BODOU (Côtes d'Armor), Le Salut de la Clarté, soussignée,

CERTIFIE ET ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu par lui les VINGT-QUATRE ET VINGT-CINQ JUILLET DEUX MILLE DIX-NEUF :

1/La Société dénommée ETABLISSEMENTS REBILLON CARRIERES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 40.000,00 € ayant son siège social à MAEN ROCH (Ille-et-Vilaine) 6, boulevard du Général Leclerc identifiée sous le numéro SIREN 947.180.063 RCS RENNES.

2/La Société dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FRANMAJOCE - F.M.J., Société civile immobilière au capital de 1.524,49 € ayant son siège social à BAILLE (Ille-et-Vilaine) Le Bourg identifiée sous le numéro SIREN 333.427.391 RCS RENNES.

ONT VENDU A

La Société dénommée SOCIETE ARMORICAINE DE GRANIT, Société par Actions Simplifiée au capital de 60.560,00 € ayant son siège social à PERROS GUIREC (Côtes-d'Armor) La Clarté - Ploumanac'h identifiée sous le numéro SIREN 316.431.683 RCS SAINT BRIEUC.

L'IMMEUBLE CI-APRES DESIGNÉ :

ARTICLE 1 :

Sur la commune de PERROS GUIREC (Côtes-d'Armor) La Clarté - Ploumanac'h.

Des parcelles de terre sises audit lieu, sur lesquelles est exploitée une carrière de granit (tréfonds) et sur lesquelles sont situés des bâtiments et un bungalow,

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
C	109	BRUGUEC IZELLAN		94	45
C	543	RUNANBIC BIHAN		22	35
C	544	RUNANBIC BRAS		57	80
C	547	CREC'H BRAS		65	60
C	548	RUNANBIC BRAS		23	45
C	549	PARC NIGELLEC BIAN		15	80
C	551	AR FEUNTEUN		24	55

C	552	PARC NEVEZ LAN		78	65
C	567	PARC SAINT GUIREC	1	03	90
C	577	PARC AN NOTEVER	1	13	80
C	578	PARC CASLEGUER		42	25
C	579	PARC HUELLAN		68	15
C	588	ROC H TOUL		31	50
C	589	PARC CREN		05	90
C	590	PARC CREN		38	85
C	591	PARC AR GOAS		14	65
C	592	PARC AR GOAS		33	85
C	593	PRADEN NOTENNET		24	10
C	651	PRADEN AR BRUGRUYER		07	85
C	652	PRADEN AR BRUGRUYER		38	95
C	809	BRUGUEC BRAS	1	05	28
C	854	BRUGUEC BRAS		58	80
C	893	CREC'H BRAS		05	35
C	896	AR CREC'H		72	76
C	542	PARC BIAN RUNANBIC		10	00
C	545	TACHEN AN TURLUCH		30	70
C	546	TACHEN AN TURLUCH		30	45
C	550	DOUAR AR SANT		25	30
C	568	PARC AN NOTEVER		34	05
C	569	PARC AN AVIAL		21	95
C	571	PARC AN AVIAL		16	90
C	572	PARC AN AVIAL		11	80
C	574	TACHEN AR CRECH BRAS		21	20
C	575	PARC AN NOTEVER	1	17	90
C	576	PARC AN NOTEVER		06	20
C	1170	SOUL AN BIZEC		08	81
Contenance totale			14	83	85

ARTICLE 2 :

Sur la commune de PERROS GUIREC (Côtes-d'Armor) La Clarté

- Ploumanac'h.

Une parcelle de terre sise audit lieu

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
C	573	PARC NIGELLEC BRAS		81	65

ARTICLE 3 :

Sur la commune de PERROS GUIREC (Côtes-d'Armor) 37, route de Ranguillegan - La Clarté.

Une propriété sise audit lieu, comprenant :

Une maison d'habitation composée de :

- au rez-de-chaussée : véranda, cuisine, salle de séjour, deux chambres, salle de bains, wc, débarras.

- à l'étage : mezzanine, deux chambres.

Dépendance.

Jardin.

Parcelles de terre.

1

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
C	894	9011 RUE DE PLEUMEUR		79	55
C	895	AR CRECH		20	00
Contenance totale				99	55

Propriété

Transfert de propriété de l'immeuble à compter du jour de l'acte.

Date d'entrée en jouissance

A compter du jour de l'acte par la perception des loyers.

EN FOI DE QUOI j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en mon Etude,
Le 30/09/2021

